

À LA RENCONTRE D'UN MAÎTRE : SAMUEL EFOUA MBOZO'O, UN HISTORIEN AU CŒUR DE L'*EKKLESIA*

Martin Raymond Willy Mbog Ibock

Université de Douala

Département de Science politique

ibock_martin@yahoo.fr.

Résumé

Accoucheur de thèmes fondateurs, Antigone épistémique et thérapeute des problématiques historico-politiques et institutionnelles, le Professeur Samuel Efova Mbozo'o est un sachant de haute volée. Appartenant à la constellation des érudits détenteurs du « marteau » qui imprime l'écriture singulière de l'histoire et de l'épistémologie depuis quatre décennies. L'originalité de son parcours et de ses productions admirables et débordantes renseignent sur l'atemporalité naissante de son identité intellectuelle vernie et revernie par les multiples usages scientifiques des faisceaux de son cogito agissant. Ce pédagogue averti et raffiné est connu pour son habileté optimal à transmettre et à féconder la connaissance en histoire, à bousculer les plafonds de verre, voire, à inventer les nouveaux schémas de fonctionnement des institutions, en occurrence, des pratiques parlementaires. Cette ténacité lui a, par conséquent, consenti d'une part, une honorabilité rare et une notoriété scientifique extraterritoriale et d'autre part, un statut de technocrate dont les sollicitations de prestations continuent de pleuvoir à un débit uniforme. Ainsi, pour comprendre l'historicité du Parlement camerounais et les modulations tranchées de ses multiples postures, il est judicieux de parcourir méthodiquement la transe et l'extase qui travaillent et traverser la ficelle de son entreprise cognitive et rationnelle. Des lors, cette réflexion se propose de relever la trajectoire et les implications de Samuel Efova Mbozo'o dans la construction du discours historiographique mais aussi dans la théorisation d'une identité parlementaire dynamique et affranchie.

Mots-clés : *historien, épistémologues, ekklesia, praxis, efova mbozo'o.*

Abstract

He is a founder of founding themes, an epistemic Antigone and a therapist of historical-political and institutional problems, Professor Samuel Efova Mbozo'o is a high-flying scholar. He belongs to the constellation of scholars holding the 'hammer' that has been imprinting the singular writing of history and epistemology for four decades. The originality of his path and his admirable and overflowing productions inform on the incipient timelessness of his intellectual identity varnished and revered by the multiple scientific uses of the beams of his acting cogito. This well-informed and refined pedagogue is known for his optimal ability to transmit and fertilize knowledge in history, to shake up glass ceilings, and even to invent new ways of operating institutions, in this case parliamentary practices. This tenacity has consequently granted him, on the one hand, a rare honourability and an extraterritorial scientific reputation and, on

the other hand, the status of a technocrat whose requests for services continue to pour in at a uniform rate. Thus, in order to understand the historicity of the Cameroonian Parliament and the sharp modulations of its multiple postures, it is judicious to methodically go through the trance and ecstasy that work and cross the string of its cognitive and rational enterprise. This paper will therefore examine the trajectory and implications of Samuel Efova Mbozo'o in the construction of historiographic discourse and in the theorization of a dynamic and liberated parliamentary identity.

Keywords : *historian, epistemologists, ekklesia, praxis, efova mbozo'o.*

Introduction

Dans les cercles des historiens, on parle assez couramment de « *Samuel Efova Mbozo'o* ». Celui qui est désigné par-là n'est pas un inconnu, puisqu'il réussit à se signaler à l'attention des connaisseurs et que son nom fait autorité dans les milieux érudits de l'histoire du Parlement. Cet « historien au cœur de l'Ekklesia », c'est bien le Professeur Samuel Efova Mbozo'o.

Peut-être serait-il opportun d'entamer cette réflexion par un survol de son être, afin de mettre en contexte un moment clé de sa vie. Né le 18 juillet 1952 à Ndjantom, une petite localité située à quelques encablures de la ville de Sangmélina dans la région du Sud, le Professeur Samuel Efova Mbozo'o de par sa solide formation que lui confèrent ses études de haut niveau, sa fréquentation de milieux ouverts aux nouvelles méthodes, sa familiarité avec les auteurs anciens et contemporains, est animé d'une curiosité d'esprit à nulle autre pareille (Bachelard, 1967 : 34). Dans la mesure qu'il s'adonne à cœur joie à suivre de près le mouvement du « *Renouveau* » exégétique, liturgique et patriotique, il est ouvert aux apports des sciences humaines et s'intéresse vivement à la philosophie, à la linguistique et à la science du droit parlementaire. Tout cela le met à même de présenter de pertinentes synthèses, de faire de passionnantes mises au point, et surtout de proposer des analyses intéressantes sur le Parlement et qui s'avèrent particulièrement appréciées. Cependant, avec quelle maîtrise et au travers de quel style sait-il démarqué pour mettre en exergue la logique positive et la démarche cohérente, traduisant ainsi sa perception du paysage historique du Parlement ? N'étant pas anodine, cette question permet de se rendre compte que l'historien se situe au centre de nombreuses controverses, et parfois des sarcasmes de ses contemporains. En réalité, ce fin historien n'a jamais vu dans l'histoire du Parlement, un exercice purement intellectuel destiné à la seule

satisfaction de l'esprit, mais plutôt un instrument au service d'un idéal, celui d'une société plus juste, plus humaine et plus apte à satisfaire les besoins de tous (Jouvan, 2000 : 5-12).

Le doyen honoraire lègue à la postérité une pensée scientifique complexe (Morin, 2007 : 29 ; Morin, 1990 : 345), de par sa dialogie (Fortin, 2005 : 265) dont il est sans doute trop tôt (et certainement présomptueux) pour en faire l'inventaire. Des séminaires, des colloques, des symposiums, des articles et des mémoires à n'en peut plus finir, voire des thèses viendront inéluctablement souligner la généalogie, le contenu, l'évolution et l'influence de ses idées. Le potache d'hier, aujourd'hui responsable de certains enseignements, ne peut dès lors avoir qu'une légitimité très modeste pour s'exprimer en cette occurrence. En effet, si l'on peut retracer aisément quelques articles polémiques, ou encore de nombreuses références et comptes rendus de ses travaux, il ne semble pas exister, à notre connaissance, une étude systématique sur l'historien au cœur de l'Ekklesia, voire un extrait. Pas plus d'ailleurs qu'une analyse de la place qu'il a occupée et occupe encore et du rôle qu'il a joué et joue encore dans le champ scientifique (Bourdieu, 1976 : 89) camerounais. C'est ce vide littéraire que l'objet de cet article tant à évacuer et à combler en ouvrant les pistes d'écritures susceptibles d'être des matières premières d'un chantier fécond sur l'univers des accomplis politiques et des productions scientifiques de ce gourou de l'histoire. Encore, il convient de rappeler qu'il n'est pas question de présenter toutes les facettes d'une œuvre aussi éclectique de l'auteur. Ce serait tout simplement impossible. Tout en rappelant que de ses ouvrages à ses écrits et interviews dans les journaux de la place, de ses leçons à ses rapports, des discours et notes d'analyse, il arrive bien de fois qu'une pensée soit à jamais incommensurable. C'est davantage un devoir de révérence dont il sera question dans les lignes qui suivent. Le dessein de cette contribution consiste à restituer, avec les imperfections liées à toute nature humaine, quelques-unes des nombreuses facettes de la pensée scientifique du Maître Samuel Efoua Mbozo'o, reflétée tant par la qualité de ses enseignements que par le mérite de ses travaux de recherche (Merindol et Paillard, 2008 : 81).

Comment évoquer au passé l'éminent historien dont la voix de *stentor* enflammait encore, il y a si peu de temps, les *amphitheatrums* de Douala, Yaoundé ou Buéa entre autres ? Comment rendre compte de la prolifique contribution de cette intelligence dans la promotion de

l'histoire résolument axée sur un développement authentique du Parlement camerounais avec un précis concis et efficace ? (Mongella, 2007 : 61-152 ; Tsegaye Demeke, 2009 : 53-73 ; Van Nieuwkerk, 1998 : 97).

La pluralité agissante de l'architecture de ses problématiques augure et renseigne sur la qualité du protocole de construction et de cotation d'une collecte de données ; Coûteuse puisque la conception et la réalisation (casting des personnes ressources) d'un questionnaire et la validation d'un entretien nécessitent beaucoup de temps de travail et de la patience. S'il est vrai que c'est par les quatre évangiles que l'on a pu connaître la vie du Christ, il est aussi vrai que c'est par les témoignages d'amis, des collègues et les avis recueillis à l'issue des sondages auprès de ses collaborateurs (parlementaires et universitaires) et de ses étudiants, que s'est constitué le support technique de ce travail. De ce fait, le recueil de ces témoignages s'est fait à partir d'un magnétophone produisant une situation dialogique (c'est-à-dire dans un cadre d'entretien d'enquête). En plus de cela, l'on a pu aussi dialoguer avec le Pr Samuel Efoua Mbozo'o (tout en instaurant une distance et un recul nécessaire) afin d'analyser et de découvrir sa singularité. Loin de faire un travail encyclopédique, il s'agit modestement de donner quelques points de repère au sens du récit de vie de l'universitaire, Samuel Efoua Mbozo'o.

Sous l'influence de l'approche biographique de l'école de Chicago (Daniel Bertaux, 1981 : 6), un écrit biographique sur Samuel Efoua Mbozo'o conduit à la préhension et compréhension de ses modes de vie à partir du vécu et du perçu à partir du jeu identitaire dans un récit le reliant à la communauté universitaire. C'est donc dire que Samuel Efoua Mbozo'o en tant que « réalité humaine-sociale-historique » apparaît ici non comme un(e) objet/chose, mais comme un sujet compris dans une relation de sens historique. D'un point de vue épistémologique, cela revient à assumer un modèle spécifique à partir duquel la compréhension historiciste n'est plus pensable selon un modèle positiviste et réductionniste, c'est-à-dire comme réduction de l'altérité à un ensemble de faits empiriques donnés objectivement, ni selon un modèle interprétatif de type subjectiviste et romantique, telle l'empathie, l'identification et le transfert vital dans le monde de l'autre. Aussi cohabite avec cette théorie de l'autobiographique, une toute théorie qui est celle de la biographie de Giovanni Levi (1989, 1325-1336). Si la vie (d'enseignant-chercheur) de Samuel Efoua Mbozo'o est socialement

construite toutefois sa conceptualisation et sa théorisation concourt à saisir l'essence de sa vie.

Comme « tout bon pianiste », investit de la mission de jouer une partition de musique, et qui ne se contente pas de rendre fidèlement compte des prescriptions et des subtilités de sa composition, l'on serait amené à prendre du plaisir à l'« interpréter », c'est-à-dire à « la faire vivre », à « lui donner de la vie », comme si cette composition jaillissait de la créativité de Pascal Kossivi Adjamagbo (2009 : 45). En parodiant cette pensée, l'on pourrait attester de ce que l'exercice n'est guère aisé au regard du grand risque de caricature, de déformations des idées (Lazar, 2005 : 109-118) et des facettes de l'homme. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que l'entend restituer cette pensée sous le double sceau de l'originalité et de la controverse. Originalité d'un enseignement et des travaux qui entendent rompre avec une tradition historique locale plutôt conformiste. Contrairement au courant dominant de la doctrine camerouniste qui ambitionne de rendre compte de l'histoire ancrée dans le vécu social, il élabore une histoire du Parlement au gré de son expérience (de ce qui se dit et, partant, de ce qui ne se laisse pas dire) en tant que parlementaire.

Dans le sens de l'honneur, cet hommage mérité s'efforce de rendre compte de l'admiration profonde dont les combats constituent une illustration de ce qu'un intellectuel et universitaire critique fait pour contribuer à changer la vision du monde, (notamment les ordres de considérations et de perceptions de l'histoire des paysages et les visages du décor historique du Parlement). Ainsi, plus sujette à caution paraît l'hypothèse d'une corrélation étroite entre faire le récit et vivre au cœur de l'*Ekklesia* à partir de l'univers de la science historique.

Conformément à la stricte binarité de sa fougue dialectique et inventive, il sera question d'évoquer tout d'abord, l'historien du Parlement entré en transe dans le monde universitaire. Pour ce faire, l'on se promènera dans le *sanctum* du Maître et l'on ne manquera pas d'aller fréquenter au labyrinthe du ciel étoilé des mystères. Par la suite, il sera nécessaire de vivre l'extase du Maître à travers l'originalité de l'activité scientifique dans les temples de la connaissance (Aubret, 2009, 107-108) et la singularité des problèmes explorés.

1. L'historien du Parlement en transe dans le monde universitaire

L'engagement au service de l'Université est assurément l'un des traits essentiels de la personnalité de Samuel Efoua Mbozo'o. L'homme ne se définissait-il pas lui-même comme un pédagogue au service de la cause universitaire ? Le fait demeure une constante de son itinéraire, y compris dans les moments les plus difficiles de sa carrière, lorsque le sort voulut l'éloigner des campus. La preuve en est que, c'est alors qu'il séjourne à l'Assemblée nationale, pour s'enquérir des faits parlementaires avant de marquer un retour prodigieux à l'université de Douala. Mais, passant sous silence sa carrière au sein de l'Administration universitaire, c'est l'itinéraire scientifique de l'enseignant et du chercheur qu'il importe de revisiter. Cet itinéraire est, d'ailleurs, jalonné d'enseignements variés et de très hautes qualités mais également déterminé par l'exploration des champs émergents du savoir historique.

Ainsi, on fera d'abord une promenade dans le *sanctum* du Maître à partir d'une exploration « pour l'honneur de l'esprit humain » du monde mystérieux. On recherchera, ensuite, à dégager le ciel étoilé de mystères sur la base d'un voyage au cœur de l'univers de ses enseignements fondamentaux de qualité.

1.1. La promenade dans le sanctum du Maître : une exploration « pour l'honneur de l'esprit humain » du monde mystérieux

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est intéressant de prendre la précaution de rappeler qu'il est dans la tradition d'avoir un *sanctum* par lequel les Maîtres communiquent avec leur Dieu pour connaître non pas les prophéties, mais les mystères de la connaissance (Grignon ; 1996 : 112). En les recevant, il y a comme une transmutation de l'esprit de la connaissance (Grignon : 133). C'est cette idée-là qui nourrit tout travailleur de l'esprit qui, désormais, a besoin d'une longue préparation pour arriver à pied d'œuvre. On peut en effet dire qu'il doit se constituer, comme une conscience de rationalité, dans la science d'aujourd'hui. Aussi, il lui faut parcourir un long cycle de problèmes imposés par le rationalisme afin d'accéder à la problématique actuelle (Bachelard, 1951 : 4). À ce propos, Samuel Efoua Mbozo'o n'a pas dérogé à cette tradition d'autant plus que, dans son *sanctum*, il explore la culture du métier (Calatrava, 2010 : 17), qui est mal connue même de ceux qui ont la charge

de transmettre cette tradition selon la formule de Corbustier (Calatrava : 18).

Les connaissances apprises par instruction et par une expérience pratique au contact du Maître Samuel Efoua Mbozo'o, amènent à découvrir subséquemment le cheminement et l'état d'esprit qui induisent une philosophie du parlementaire duquel se dégage des arguments culturels, à savoir : ses thèses.

1.1.1. L'intelligibilité de la philosophie du parlementariste

Ce brillant orateur, aux discours précis et empreints de culture, a été un député particulièrement entreprenant. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les tableaux d'archives qui retracent ses actes de parlementaire. Soyons-en sûrs, c'est dans cette institution qu'il a forgé une bonne part de sa pensée et qui a su s'adapter au gré des conjonctures et des exigences du temps depuis l'imposition d'un état de dépendance jusqu'à l'évidence de la nécessité de résistance et de construction d'un nouvel ordre politique et institutionnel autonome et indépendant.

Il n'y a aucune raison de ne pas le croire sur parole lorsqu'il résume ainsi toute sa philosophie parlementariste et la trajectoire qui est la sienne. Son parcours et son expérience en tant que parlementariste déclinent, au bout du compte, sa vision qui pour l'essentiel, repose sur les immunités de juridiction, une série d'incompatibilités et l'octroi d'un certain nombre d'avantages financiers et matériels (Chantebout, 1987 : 715).

Il est particulièrement significatif de voir Samuel Efoua Mbozo'o mettre un point d'honneur sur l'indépendance des parlementaires (Efoua Mbozo'o, 1994 : 66). Apparaissant être à un faisceau de facilités et de concessions sociales en vertu desquelles un citoyen, appelé à rendre des services spéciaux et délicats à la nation et à l'institution étatique qu'il incarne, le Maître fait de cette dernière un attribut permettant aux députés d'exercer leurs responsabilités politiques, avec le strict minimum d'insécurité sociale et le maximum de garanties judiciaires. Ces garanties sont reconnues et organisées par le droit positif qui en assure une protection inconditionnelle et leur confère une dignité constitutionnelle. L'on admet aujourd'hui que la saine gestion d'un État moderne ne saurait aller de pair avec une opposition quasi irréductible entre ses principaux corps que sont le Législatif et l'Exécutif. L'institution parlementaire ne saurait, par conséquent, avoir d'existence propre en dehors de la Constitution. Il se pose donc la question de savoir : quel peut être le rôle

du Parlement dans un État moderne africain ? C'est à cette question que le Maître Samuel Efoua Mbozo'o s'empresse d'esquisser quelques ébauches de réponses en s'inspirant des procédures parlementaires (Goguel, 1954 : 674-708) à travers le monde avant de se pencher sur la situation africaine. Il reste bien entendu que, compte tenu de la diversité qui caractérise les institutions propres à chaque pays, il ne saurait s'agir, naturellement, de le présenter comme un modèle, un type particulier de Parlement. Au contraire, il a tenté de faire une description assez objective de ce qui se fait un peu partout à travers le monde, de manière à donner l'occasion aux parlementaires Africains d'établir des comparaisons entre le système d'ici et ceux pratiqués « ailleurs ».

En s'inscrivant dans cette lancée, il va sans dire que Samuel Efoua Mbozo'o est important pour les parlementaires Africains, car il permet de connaître comment d'autres peuples ont résolu des problèmes similaires à ceux qu'ils doivent affronter à leur tour, cela non pour les inciter à une simple imitation, mais pour leur suggérer des solutions nouvelles qui, tout en tenant compte de ce qui se fait ailleurs, établissent un juste rapport entre le caractère de leur État et les formes de sa vie politique. Qu'on se le dise bien, la meilleure institution, pour représenter un peuple et pour servir ses intérêts véritables, n'est pas nécessairement celle qui a été forgée laborieusement dans une période historique déterminée. C'est, au contraire, celle qui s'est transformée par un effet constant à la lumière de l'expérience accumulée dans des circonstances changeantes.

1.1.2. L'appréhensibilité des thèses du parlementariste

Comme Archimède qui acquit un si riche trésor d'observations scientifiques (Fleury, 1987 : 13), le Maître Samuel Efoua Mbozo'o a la réputation d'une intelligence non pas humaine, mais divine de par les thèses inspirées de l'*Ekklesia*. L'influence de ces dernières ne peut non plus être ignorée, car l'éternel mystère du monde est sa compréhensibilité.

La première thèse est que le Parlement camerounais représente le créancier diplomatique de la plupart des organisations internationales avec lesquelles il entretient des relations (Efoua Mbozo'o, 1988 : 5). En effet, le poids moyen de la diplomatie multilatérale active (visites effectuées) est de 8,1667 alors que celui de la macro-diplomatie passive (visites reçues) est de 1,667. Cette situation s'explique par le fait qu'il s'agit

d'une part des organisations interparlementaires, dont il faut prendre part aux sessions (A.I.P.L.F., U.I.P., U.P.A.), d'autre part, de la participation à l'Assemblée paritaire C.E. E / A.C. P (qui est l'organe parlementaire de la convention de Lomé) et aux sessions de l'O.N.U. La dynamique multilatérale apparaît alors comme une contrainte de la vie en société internationale, de la qualité de membre d'une organisation internationale. Le même souci réaliste de confrontation de la théorie à la pratique est perceptible dans ses enseignements sur la participation du Parlement camerounais aux conférences internationales et les indicateurs de sa pratique diplomatique. Ici, les principaux pôles de convergence sont constitués par l'Afrique (Bénin, Zambie, Zimbabwe, Kenya) et l'Europe (France, Suisse, Belgique et URSS). Les thèmes sont variés : l'environnement, le désarmement, la santé, la femme, etc. En définitive, la macro-diplomatie parlementaire est active. Le multilatéralisme est l'expression la plus dynamique de l'implication du Parlement camerounais dans les relations internationales. Par ces thèses, Samuel Efoua Mbozo'o impulse une dynamique de considération qui rentrera en droite ligne avec les travaux de Luc Sindjoun.

Luc Sindjoun, en établissant une filiation passant, il apparaît que l'Assemblée nationale du Cameroun intervient sur la scène internationale comme acteur médiateur, soit immédiat (Sindjoun, 1993 : 843). En tant qu'acteur médiateur ou domestique, l'Assemblée nationale (du fait de la logique du cercle institutionnel) évolue essentiellement sous le couvert de l'Exécutif ; son rôle est d'arrière-plan et sa dynamique subit la loi de la pesanteur du triangle national (Sindjoun : 844). C'est au travers de cela que s'affirme alors dans sa majorité diplomatique en s'insérant dans un réseau de relations bilatérales et multilatérales (Efoua Mbozo'o, 1989 : 5) de manière plus ou moins autonome.

1.2. La fréquentation d'un ciel étoilé de mystères : le voyage au cœur de l'univers de ses enseignements fondamentaux de qualité

Par ses publications, Samuel Efoua Mbozo'o se range parmi les érudits qui connaissent le mieux les archives sur l'histoire du politique au Cameroun. L'on entend rendre un hommage de gratitude à Samuel Efoua Mbozo'o qui, par son enseignement et sa recherche, a puissamment contribué au rayonnement d'une Faculté qu'il a aimée et servie de façon exemplaire. Heureux de semer à profusion, Samuel Efoua

Mbozo'o est davantage plus heureux de faire venir à maturité (chez les étudiants) les plantes qu'il avait contribuées à faire croître par de patientes et judicieuses interventions, dignes d'un jardinier expert.

Si cet enseignement est aussi fécond, c'est qu'il est nourri par la recherche. Samuel Efoa Mbozo'o est, tout naturellement, porté à étudier l'histoire du politique et celle administrative à partir desquelles il établit une orientation de ses recherches.

1.2.1. Les enseignements du Professeur Samuel Efoa Mbozo'o : l'histoire politique et administrative

Le Professeur Samuel Efoa Mbozo'o est avant tout ce spécialiste de l'histoire politique et plus précisément de l'histoire parlementaire. Il est un érudit et fier, crédité d'une fine connaissance de l'Administration parlementaire acquise au prix de son passage au « *palais des verts* ». Il a, au fil des années, élaboré et dispensé un cours d'histoire politique pour le moins original, tant dans sa structuration qu'à l'analyse de son contenu.

Contrairement à ses prédécesseurs qui ouvraient invariablement leur enseignement par la déclinaison des sources formelles de l'histoire, Samuel Efoa Mbozo'o insiste prioritairement sur les fondements théoriques de la discipline. Dimension très souvent occultée des enseignements du Professeur Samuel Efoa Mbozo'o, le cours d'histoire politique dispensé pendant plusieurs années dans les universités de Douala et de Yaoundé ne paraît point dénué d'intérêt. Certes, il présente une structure classique, bâtie autour d'une histoire politico-institutionnelle du Cameroun centrée sur une théorie de l'évolution du parlement et articulée autour de trois piliers, que sont :

- Le parlement, considéré comme le cadre sociétal privilégié dans lequel s'exerce le pouvoir ;
- Le fonctionnement du parlement dans un contexte pluraliste (*Quotidien* n° 5095 du 19 mars 1992 et 5087 du 09 mars 1992) à travers l'implication des groupes parlementaires ;
- L'exercice du mandat parlementaire (*Cameroon-Tribune. Quotidien* n° 5078 du 25 février 1992 ; *l'Effet, Hebdo*, n° 005 du 25 juin 1997 dont le raisonnement serait aux antipodes du Professeur Issa Abiabag (Kelsen, 1992 : 551-568) qui, s'appuyant sur la théorie kelsienne du droit, met en exergue l'inconstitutionnalité des mandats parlementaires (*l'Effet, Hebdo*, n° 005 du 25 juin 1997).

Toute science suppose, professait-il, des théorèmes et axiomes qui se déclinent en principes avant de connaître des applications diverses. Il est, par conséquent, nécessaire d'avoir une parfaite maîtrise desdits principes fondamentaux, qui prennent en compte leur condition d'élaboration historique, leur signification au double plan théorique et pratique.

L'accent mis sur la problématique du gouvernement représentatif, de la représentation politique et de l'évolution constitutionnelle polarise toutefois l'attention de l'observateur averti, notamment en ces années de mutation libérale, d'apprentissage de la démocratie pluraliste et des élections disputées en Afrique. Conscient de l'évolution constitutionnelle, le Professeur insiste sur une adaptation du cadre juridique et institutionnel de l'Assemblée nationale du Cameroun et abondamment sur le pouvoir de suffrage, les modalités d'aménagement du scrutin, les incidences politiques des modes de scrutin et les techniques de décompte des votes ; exercices pratiques et études de cas sont multipliés, conférant ainsi une dimension pratique et utilitaire à son enseignement.

Après avoir déblayé le chemin de la présentation de ses enseignements fondamentaux de qualité, l'on pourra aisément explorer les champs émergents du savoir de l'historien.

1.2.2. Une orientation des recherches du Professeur Samuel Efova Mbozo'o

L'orientation de ses recherches est fonction de son expérience éclairante en tant que député, porte sur le statut de députés. En principe, les immunités parlementaires sont destinées à protéger les membres des assemblées contre les actions répressives ou judiciaires qui pourraient être intentées contre eux soit le gouvernement, soit de simples particuliers. À ce titre, elles constituent de véritables dérogations au principe de l'égalité des citoyens devant la loi et la justice.

À l'origine, elles s'apparentent à un moyen de renforcement de la situation précaire des assemblées électives devant le pouvoir exécutif. Aujourd'hui, les progrès de l'institution parlementaire rendent leur justification moins évidente et l'opinion publique, à tort ou à raison, a tendance à les considérer comme des privilèges que s'octroient indûment les députés. Et pourtant, leur raison d'être ne répond pas moins à un but d'intérêt général, à savoir : l'assurance du bon fonctionnement et le plein

exercice de l'indépendance des assemblées politiques. C'est pourquoi, les immunités (Efoua, 1998 : 56.) concernent, d'abord, l'exercice proprement dit de la fonction parlementaire (irresponsabilité) et par la suite, les actes accomplis en dehors de la fonction (inviolabilité).

Quoi que l'on en dise, il convient de donner acte à la volonté du maître de marquer à travers le sceau de son empreinte, l'histoire de l'institution parlementaire qui faisait l'objet de recherches privilégiées de sa part.

2. L'historien du Parlement en extase dans le monde de la recherche

Sa réflexion toujours novatrice, souvent à contre-courant (comme on le verra plus loin), mais aussi éloignée de l'utopie que de la provocation, a, dans de nombreux cas, suscité de la polémique. À la manière de l'« historien du politique » (Chevrier, 2012 : 1-19) qui s'invite (parfois de la façon la plus impromptue) aux grands débats de société, il marque de son empreinte grâce à un sens inégalé de la formule-choc et à un argumentaire reposant sur des fondements théoriques bien campés. Il est, sur ce terrain, l'historien à la fois craint et adulé, suscitant ainsi une convoitise et une grande admiration en tant que gardien du tabernacle sacré des archives du Parlement.

Le moment est venu dans les développements ci-dessous, d'étudier abord le sens symbolique de l'originalité de l'activité scientifique dans les temples de la connaissance. Après quoi, il convient par la suite de s'intéresser au cartésianisme du mode d'analyse d'Efoua Mbozo'o qui se situe entre la légitimation et le procès.

2.1. Le sens symbolique de l'originalité de l'activité scientifique dans les temples de la connaissance

En reprenant sagement les propos du Prix Nobel de Physique de 1962, Eugène Wigner, pour qui, le miracle de l'adéquation des mathématiques à la formulation des lois de la physique est un présent merveilleux que l'on ne saurait comprendre, ni mériter (Wigner, 1960 : 1-14), l'on n'est guère surpris que le Professeur Efoua ait marqué l'histoire de l'institution parlementaire par le sens symbolique de l'originalité de l'activité scientifique dans les temples de la connaissance.

Cela est perceptible tant par son écriture scientifique que par sa démarche épistémologique.

2.1.1. La redéfinition de l'histoire : penser autrement l'écriture scientifique de l'histoire

Comment et jusqu'où serait-il possible de penser autrement l'écriture scientifique de l'histoire ? Cette interrogation liminaire permet de planter le décor d'une réflexion sur l'art d'écrire l'histoire (Farge, 2004 : 317-320 ; Certeau, 2002 : 99-100). Penser autrement l'écriture scientifique de l'histoire suppose chez Samuel Efoua Mbozo'o qu'il soit édifié un art d'écrire l'histoire endogène (Towa, 1971 : 5), qui s'ancre profondément dans la cité et reflète les préoccupations fondamentales des individus et des communautés qui les constituent. Pour Samuel Efoua Mbozo'o, l'écriture de l'histoire du Parlement panafricain et notamment camerounais doit nécessairement refléter une structuration et une conception sociales basées sur deux contradictions fondamentales :

- La volonté de dire la saine gestion d'un État moderne ne saurait aller de pair avec une opposition quasi irréductible entre ses principaux corps que sont : le Législatif et l'Exécutif (Efoua Mbozo'o, 1999 : 7).

-L'institution parlementaire ne saurait, par conséquent, avoir d'existence propre en dehors de la Constitution. Bien au contraire, elle subit et s'adapte à l'évolution de la loi fondamentale et traduit par ses actes, les objectifs de la Nation (Efoua Mbozo'o, 1999 : 7). Ce faisant, la nouvelle écriture de l'histoire du Professeur Samuel Efoua Mbozo'o s'inscrit en rupture par rapport au courant doctrinal dominant, issu d'une longue tradition de « validation » de l'éternellement ancien coordonné par le Professeur Daniel Abwa.

Ce bref rappel atteste de ce que Daniel Abwa s'inscrit dans la lignée de Samuel Efoua Mbozo'o pour ce qui est du positivisme historique. La dette de Samuel Efoua Mbozo'o envers Daniel Abwa est perceptible dans ses études sur la pratique intellectuelle, le pouvoir, la raison, le discours, etc. En se démarquant des perceptions et des vues historiques de Daniel Abwa, Samuel Efoua Mbozo'o de par sa méthodologie analytique, sa distanciation critique et son doute systématique, impacte de manière non négligeable son appréhension et sa compréhension de la phénoménologie historique. C'est ce qui explique

le fait qu'il soit considéré comme un penseur des situations historiquement situées à partir des situations intermédiaires. La chair de ses textes donne ainsi à comprendre que les sources pour l'historien sont seulement un matériau, qui ne peut devenir solide que si ce dernier travaille entre finesse et intelligence sur ce qu'elles recèlent, révèlent et cachent, et sur ce qu'elles disent d'un contexte enfui (Farge : 320).

2.1.2. Samuel Efoua Mbozo'o, l'épistémologue de l'histoire ?

C'est aussi à ce travail de Sisyphe que s'essayait le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o. Théoricien des sciences sociales notamment des sciences historiques, il l'était certainement parce qu'il pensait tout haut sans pour autant croire en son infaillibilité, animé qu'il était par les idéaux de vérité et de liberté. Intellectuel, il l'est également parce qu'il dérange, principalement par la lucidité de ses questions, accessoirement par la pertinence de ses réponses. Mais qu'importe. Pour l'homme de science, les paradoxes demeurent au point il suscite le questionnement suivant : les questions ne sont-elles pas plus importantes que les réponses ? Le rôle de l'intellectuel n'est-il pas de susciter le débat et de baliser les réponses ? (*Ibid*).

Sans l'importance de ce questionnement savant et sans sous-estimer en rien l'importance des contributions de ses compères (et en empruntant à l'archéologie foucaldienne la notion de « formation discursive » (Maingueneau, 2001 : 87-99)), le discours de Samuel Efoua Mbozo'o est empreint de prétentions épistémologiques. La réalité que recouvrent ces dernières se fonde sur la scientificité du discours historique qu'il évoque en ces termes : « Est "scientifique", en histoire comme ailleurs, l'opération qui change le « milieu » (ou qui fait d'une organisation (sociale, littéraire, etc.) la condition et le lieu d'une transformation [...]). En histoire, elle instaure un « gouvernement de la nature » sur un mode qui concerne la relation du présent au passé en tant que celui-ci n'est pas un « donné », mais un produit » (Maingueneau : 89). À en croire aux propos de l'auteur, toute scientificité suscite donc une certaine transformation qui serait enclin à une évolution émaillée de révolutions et de bouleversements comme l'avait savamment analysé Thomas Kuhn dans *La structure des révolutions scientifiques*. Aussi, les objets à traiter (les documents du passé dans le cas de l'institution historique) sont-ils des « constructions » ou des « productions » et non pas seulement

des « données ». Se rapprochant du sociologue Jean Marc Ela (2007 : 202) de par l'intelligibilité de ses analyses, il cherche malgré tout à reconstruire sous l'évidence des classements présupposés par telle ou telle école historique les sciences historiques à partir des catégories et interprétations historicisantes. On comprend alors qu'une nouvelle répartition stratégique des énoncés dans des rapports de force du Professeur Samuel Efoua Mbozo'o prend dans un horizon historique.

L'originalité de l'approche épistémologique des questions historiques développées par le Professeur Efoua mérite également d'être soulignée. À ceux qui, comme le Professeur Daniel Abwa, proposent une vision de l'histoire événementiel (Touraine, 1965 : 32) reposant sur une unité des situations et des actions (Touraine : 32), Samuel Efoua Mbozo'o quant à lui oppose la réalité historique, parfois hideuse, à une vision de l'histoire structurelle qui tient compte des moments de rupture et des consonances du changement de décor. Il fait savoir que l'historien devrait isoler les événements, les actes particuliers et non plus les ensembles globaux. Le progrès de la connaissance historique ne semble d'abord possible qu'au prix d'une naturalisation de l'action historique. Et cette démarche, apparemment contradictoire, est nécessaire car le devoir primordial de l'historien est de s'arracher au concret, à la compréhension intuitive, à la « psychologie » et aux intentions des acteurs. Sans cette distanciation préalable, aucune pensée scientifique n'est possible et ne peut éclore.

Quoi qu'il en soit, l'originalité de cette démarche ne fait guère de doute ; encore moins celle de son mode d'analyse.

2.2. Le cartésianisme du mode d'analyse d'Efoua Mbozo'o : entre légitimation et procès

Le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o, n'est pas qu'un théoricien de talent; Il est aussi un ouvrier de la pensée, un chercheur inspiré et un intellectuel iconoclaste par son mode d'analyse..

Ce cartésianisme du mode d'analyse n'échappe aisément, d'une part, à l'édifice d'une originalité des problématiques explorées et, d'autre part, au registre des griefs formulés.

2.2.1. L'édifice d'une originalité des problématiques explorées

La pensée de Samuel Efoua Mbozo'o apparaît en ce jour comme problématique. Qu'on le comprenne ou non, qu'on le rejette ou qu'on l'accepte, on est contraint d'admettre qu'il s'est imposé comme l'un des gladiateurs dans la difficile arène de l'« histoire » du Parlement.

Historien iconoclaste, la nation entière devrait être reconnaissante à l'endroit du Professeur Samuel Efoua Mbozo'o de par la richesse et la spécificité des problématiques explorées et des solutions proposées : c'est le parlementariste sûr de sa science qui se lance, quelques fois présomptueusement, à la conquête de l'*Ekklesia*; d'où la variété des problématiques abordées, en prise directe avec les grands débats qui agitent la société.

La première problématique à laquelle a recours le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o est celle du statut du député. Il fait savoir que les garanties de l'indépendance parlementaire qui comprennent : d'une part, les immunités et, d'autre part, la nullité du mandat impératif.

La seconde problématique est le contrôle de l'action du gouvernement par le Parlement qui, constitue l'une des pierres angulaires de la démocratie (Efoua Mbozo'o : 23-45). Dans la mesure où, il permet de rendre l'exécutif comptable de ses actions et d'assurer l'application efficace des politiques publiques autant qu'il est un indicateur de la bonne gouvernance. C'est donc à travers son exercice que le Parlement garantit l'équilibre des pouvoirs et affirme son rôle de défenseur des intérêts du peuple. Fort de sa double et longue expérience nationale et internationale d'ancien Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Cameroun et du Parlement panafricain, Samuel Efoua Mbozo'o procède, sur la base d'une enquête menée dans plus de cent pays dans le monde, à une analyse comparée du mode d'exercice du contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement.

Si ces problématiques sont aussi fécondes, c'est parce qu'elles sont nourries par la recherche. Samuel Efoua Mbozo'o est tout naturellement porté à aller aux sources. La consultation des documents et le travail sur les textes originaux représentent pour lui la démarche normale. La lecture des manuscrits, pour astreignante qu'elle fût, le passionnait et sa sagacité lui permettait de proposer d'heureuses conjectures. Son acribie, servie par une patience sans bornes, le met à même de vérifier des hypothèses et de donner des explications qui suscitaient l'admiration. Sa familiarité

avec les textes est telle qu'il invite les auditeurs à se déplacer dans la Rome antique comme s'ils sont les contemporains du Pape Léon le Grand et participent aux stations liturgiques. La connaissance des langues classiques lui facilite l'exploration du champ sémantique des mots-clés et il a comme distractions les plaisirs que procurent la vigueur d'une pensée, la justesse d'une formule, l'harmonie d'une phrase bien rythmée. Par ses publications, le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o se range parmi les érudits qui connaissent le mieux les textes et documents qui concernent la théologie sacramentaire du Parlement.

2.2.2. Le registre des griefs formulés : entre objections et compléments aux analyses du Maître Efoua Mbozo'o ?

Le Maître Samuel Efoua Mbozo'o se trouve aux prises avec un discours qui joue sur des équivoques au point de drainer (en face) plusieurs objections. On lui opposera d'ailleurs, les thèses Anta diopistes incarnées par l'un de ses fils, à savoir : Mbog Bassong. Il reproche au Maître de n'avoir pas élaboré une théorie sur l'histoire parlementaire africaine sur la base d'une endogénéisation des savoirs historiques (Dulucq, 2009 : 39) africains. C'est la raison pour laquelle il met en place un logiciel de compléments d'analyse.

Tout d'abord, Mbog Bassong partage avec le Maître Samuel Efoua Mbozo'o le modèle d'un Parlement africain qui serait constitué d'une Assemblée d'élus et d'un Sénat de nations représentées par des chefs légitimes et/ou légaux désignés par elles et ayant pour but de prévenir et de gérer les conflits et, ce faisant, d'envisager les résolutions qui engagent la stabilité, la marche et l'avenir des États dans l'intérêt bien compris des nations ; dans ce sens, les rencontres entre sénateurs au sein de l'Union Africaine seraient souhaitables (Mbog Bassong, 2012 : 345).

Ensuite, Mbog Bassong partage avec le Maître Samuel Efoua Mbozo'o l'idée d'institutionnalisation au Sénat d'une prestation de serment par les hautes autorités de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire en vue d'éradiquer, sur le plan magico-religieux, le fléau de la corruption, de l'insouciance et de l'irresponsabilité des élites en charge du destin des peuples (Mbog Bassong : 346).

Et enfin, Mbog Bassong partage avec le Maître Samuel Efoua Mbozo'o l'idée selon laquelle pour épouser la modernité, le Parlement doit être constitué de deux chambres : l'Assemblée nationale des citoyens (élus par le biais des partis politiques) et le Sénat des nations

sociologiques entretenu par un bicaméralisme. Il est raisonnable que les femmes aient, pour ainsi dire, leur représentation (Mbog Bassong : 402). Le suffrage universel pourrait ainsi s'effectuer uniquement en vue de l'élection des députés et des femmes parlementaires (Mbog Bassong : 403).

Quant au Sénat, ses membres seraient constitués d'Autorités désignées par les nations sociologiques selon les procédures propres à ces nations, voire réaménagées pour les besoins de cette cause.

Conclusion

Au terme de cette méditation autour de la vie de l'historien de l'*Ekklesia* Samuel Efoua Mbozo'o, force est de reconnaître que celle-ci est riche en péripéties : enseignant d'université, ancien député, ancien Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Cameroun, ancien secrétaire général adjoint chargé des affaires législatives au Parlement panafricain, bref une vie exceptionnelle et multidimensionnelle. Ayant inventé de nouvelles manières de penser, de vivre et d'agir, Samuel Efoua Mbozo'o est apparu, à quelques degrés près, toujours incompris ; et plus encore que les autres, il provoque des malentendus, sans doute parce qu'il est difficile de résister, face à lui, à la double tentation : soit chercher des prétextes pour neutraliser les terribles questions qu'il évoque, soit considérer ses écrits comme des préjugés de doctrinaires. Pour cela, le monde universitaire devrait lui rendre un vibrant hommage en le hissant au « panthéon des historiens du Parlement camerounais » que l'on appelle urgemment de tous vœux.

Maître incontesté de l'histoire du Parlement, inspireur incontestable de la nouvelle histoire contemporaine, ses oppositions théoriques et méthodologiques sont empreintes d'une analyse de la référence wébérienne. Elles ne sauraient être complètement réduites ni à des positions politiques, ni à des philosophies « sous-jacentes ». Leur introduction, leur traduction et leur diffusion par Samuel Efoua Mbozo'o n'ont donc pas abouti à son intégration dans « une » tradition dominante. Tout au contraire, elles ont pu servir de moteur à une transformation du champ historique camerounais marquée par la différenciation intellectuelle de la discipline, ce qui réduit les chances de chaque école de pensée d'accéder à une position d'autorité incontestée.

Nombreux sont ceux qui peuvent témoigner qu'il demeure un enseignant hors pair, tout au long de sa carrière et jusqu'à ces derniers mois (puisqu'il a continué à exercer bien au-delà de son accession à l'éméritat). Il n'a cessé d'imaginer pour eux de nouvelles méthodes pédagogiques, se montrant toujours disponible pour rencontrer ceux qui le souhaitaient en dehors des cours ou séminaires et acceptant de diriger de très nombreuses thèses avec conscience et dévouement. Il a su ainsi construire sa postérité, à qui il n'a pas manqué d'inculquer ses convictions profondes et qu'il a pu, notamment, amener à l'étude des droits étrangers.

Nourri par cette éthique de la conviction qui détermine la démarche du savant (Weber, 1959 : 232), Samuel Efoua Mbozo'o s'attèle activement à la clarification de ces équivoques (Jonças, 2014 : 2), notamment au moyen d'ouvrages à la confection desquels il se consacre. Il ne reste plus qu'aux disciples et autres exégètes de la pensée du Professeur qu'à raviver la flamme afin que germent des légitimes héritiers susceptibles de raffiner leur pensée comme leur Maître le fait sur le sinueux et rocailleux chemin de Damas (Guitton, 1982 : 352-354).

Comme portée sociale d'un pareil récit de vie de Samuel Efoua Mbozo'o, l'on dira que son expérience humaine représente une source pour reconstruire les « agirs sociaux » et aussi un partage d'expérience sociale afin de reconvertir les âmes égarées et de susciter une certaine émulation et attraction sociale sur des modèles de réussite.

Bibliographie

Aubret Jacques (2009), « Connaissance(s) », *L'ABC de la VAE*.

Bachelard Gaston (1951), *L'activité rationaliste de la physique contemporaine*, Paris : PUF.

Bachelard Gaston (1967), *La formation de l'esprit scientifique: contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris : VRIN.

Belibi, Jean Francis, « Samuel Efoua Mbozo'o: intellectuel multidimensionnel », <http://www.cameroon-tribune.cm/articles/8199/fr/>.

Bertaux Daniel (1981), *Biography and Society: the Life Story Approach in the Social Sciences*, Los Angeles et Londres, Sage.

Bourdieu Pierre (1976), « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, n°2-3, pp. 88-104.

Calatrava Juan (2010), « Un autre Le Corbusier : l'idée de la synthèse des arts majeurs », *La lettre du Collège de France*, n°28, pp. 17-18.

Certeau Michel (2002), *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard.

Chantebout Bernard, (1987), *Droit constitutionnel et science politique*, Paris : Colin.

Chevrier Yves (2012), « L'historien du politique et la Chine quelques réflexions », *Journal des anthropologues*, n°92-93, pp. 1-19.

Dhombres Jean (1987), *Mathématiques au fil des âges*, Paris : Gauthier-Villars.

Dulucq Sophie, (2009), *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris : Karthala.

Efoua Mbozo'o Samuel, (1988), « La participation de l'Assemblée nationale du Cameroun aux Organisations interparlementaires : nécessité ou futilité ? » (Première partie), *In : Le Parlement camerounais*, n° 4, nov.

Efoua Mbozo'o Samuel (1989), « La participation de l'Assemblée nationale du Cameroun aux organisations interparlementaires : nécessité ou futilité ? » (Suite et fin), *In : Le Parlement camerounais*, n° 6.

Efoua Mbozo'o Samuel (1992), « Le rôle de l'Assemblée nationale du Cameroun dans la dernière révision constitutionnelle d'avril 1991 », *In : Cameroon-Tribune*, n° 5072.

Efoua Mbozo'o Samuel, (1994), *L'assemblée nationale du Cameroun à la croisée des chemins*, Yaoundé : Hérodote.

Efoua Mbozo'o Samuel (1996), « Le fonctionnement d'un parlement moderne », Communication faite lors du séminaire parlementaire organisé par l'UIP pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ouagadougou (Burkina-Faso) du 12-15 mars 1996 sur le thème : « Fonctionnement du Parlement dans un contexte pluraliste démocratique », *In : Publications de l'Union Interparlementaire*, série : Rapports et documents, n° 26, pp. 45-55.

Efoua Mbozo'o Samuel, (1997), « Le Parlement camerounais dans la dernière révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 : structure du parlement et statut du parlementaire », *In : L'Effet*, n° 004.

Efoua Mbozo'o, Samuel, (1998), *Pratiques et procédures parlementaires (approche synoptique)*, Yaoundé : Hérodote.

Efoua Mbozo'o, Samuel, (2007), « An Overview of the Panafrikan Parliament Committees: organizations, functions and prospects », pp. 61-152, *In: Mongella Gertrude* (2007), *Panafrikan Parliament: One Africa, One Voice*, Cape Town: HSM.

Efoua Mbozo'o Samuel, (2008), « An overview on PAP's Performance in the past five years: Achievements and Challenges », Paper presented at the Conference on the Panafrican Parliament: Reviewing the first five years and looking in the future, kloofzicht lodge-Gauteng, pp.1-27.

Efoua Mbozo'o Samuel (2010), « Théorie et pratique des immunités parlementaires », <http://knautiseauton.blogspot.com/2010/02/theorie-et-pratique-des-immunités.html>.

Ela, Jean-Marc, (2007), *La recherche africaine face au défi de l'excellence scientifique*, Paris : L'Harmattan.

Farge, Arlette (2004), « Écrire l'histoire », *Hypothèses*, Vol. 1, n°7, pp. 317-320.

Fleury Philippe (1993), *La Mécanique de Vitruve*, Caen : Presses universitaires de Caen.

Fortin Robin (2005), *Comprendre la complexité: introduction à la Méthode d'Edgar Morin*, Laval : Presses Université Laval.

Giovanni Levi, (1989), « Les usages de la biographie », *Annales*, Vol. 44, n°6, pp. 1325-1336.

Goguel François (1954), « Les méthodes du travail parlementaire », *Revue française de science politique*, n°4, pp. 674-708.

Grignon Claude (1996), « L'esprit scientifique et l'esprit de système », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIV, n°103, pp. 12-133.

Guittou, Henri, (1982), « La quête inachevée », *Revue d'économie politique*, vol. 92, n°3, 1982, pp. 352-354.

Joncas Christophe-Hubert (2014), « Les espaces équivoques : notion et perspectives », *Environnement Urbain*, Vol.8, pp. 1-19.

Jouvan Blanc (2000), « Xavier. André Tunc (1917-1999) », *Revue Internationale de Droit Comparé*, vol. 52, n°1, pp. 5-12.

Kelsen Hans (1992), « Qu'est-ce que la théorie pure du droit ? », *Droit et société*, n°22, pp. 551-568.

Kossivi Adjamagbo, Pascal, « La nature, l'essence et la finalité des mathématiques à la lumière du papyrus de Rhind », Conférence organisée par l'IREM de LIMOGES, Tulle, le 19 février 2009, <https://macchematika.wordpress.com/2014/09/19/vcxvxx/>.

Kuhn Thomas (1979), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.

Lazar Judith (2005), « Variations sur le malentendu ambiguïté, ignorance, déformation », *Géographie, économie, société*, Vol. 7, n°1, pp. 109-118.

« L'Organisation et le fonctionnement du parlement camerounais », *In : l'Effet*, n° 005 du 25 juin 1997.

« Le rôle des groupes parlementaires », *In : Cameroon-Tribune*, n° 5095 du 19 mars 1992 et 5087 du 09 mars 1992.

« L'exercice du mandat parlementaire », *In : Cameroon-Tribune*, n° 5078 du mardi 25 février 1992.

Maingueneau Dominique (2001), « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », *Langage et société*, Vol. 1, n° 135, pp. 87- 99.

Mbog Bassong Simon Pierre, (2012), *La pensée africaine. Essai sur l'Universisme philosophique*, Montréal : Kiyikaat Editions.

Merindol, Valérie / Paillard, Christophe Alexandre, (2008), *L'Espagne, quelles stratégies pour le XX^{le} siècle ? Facteurs économiques, atouts industriels, contraintes technologiques*, Madrid, Unincomm.

Morin Edgar (1990), *Introduction à la pensée complexe*, Paris : ESF.

Morin Edgar (2007), « Complexité restreinte, complexité générale », *In : Edgar MORIN, Intelligence de la complexité : Épistémologie et pragmatique*, Paris : Éd. de l'Aube.

Nieuwkerk Van (1998), « La puissance de l'Afrique du Sud en question », *Politique africaine*, vol. 2, n°98, pp. 96-110, p. 97.

Sindjoun Luc, (1993), « L'action internationale de l'Assemblée Nationale du Cameroun : élément d'analyse politiste' », *Revue Études Internationales*, Vol. XXIV, n° 4, pp. 813-844.

Tsegaye Demeke (2009), « The new Pan-African Parliament: Prospects and challenges in view of the experience of the European Parliament », *African Human Rights Law Journal*, pp. 53-73.

Towa Marcien (1971), *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, Yaoundé, Clé.

Weber Max (1959), *Le savant et le politique*, Paris : Plon.

Wigner Eugene (1960), « The unreasonable effectiveness of mathematics in the sciences of the nature », *Communications on Pure and Applied mathematics*, Vol. 13, n°1, pp. 1-14.